

marché intérieur et, d'exiger aussi deux prix différents de nos clients étrangers. Ceux-ci paieraient volontiers un supplément pour le blé riche en protéines. Je laisse le ministre sur ces réflexions; il devra sûrement les lire, car il n'écoute pas mes remarques.

Que pouvons-nous faire dans l'immédiat? Il n'y a pas de doute qu'il faudrait payer immédiatement les cultivateurs pour le grain entreposé dans la ferme. Les cultivateurs recevraient ainsi environ 18 p. 100 de la valeur de leur récolte, ce qui équivaldrait à peu près à l'intérêt qu'ils doivent payer sur leurs prêts. Cela les aiderait, je pense, et nous pourrions le faire immédiatement. D'ailleurs, nous devons le faire si nous prétendons accorder la même attention à l'agriculture qu'à tous les autres secteurs de notre économie.

• (5.50 p.m.)

Le gouvernement pourrait aller un peu plus loin. Je ne parle pas de deniers publics provenant des contribuables. La somme pourrait fort bien provenir des cultivateurs eux-mêmes, car ils paient déjà cette somme. D'aucuns prétendent que non, mais si on les payait pour les céréales entreposées dans les fermes, le gouvernement n'aurait pas à payer l'entreposage de plus de 178 millions de boisseaux, car ce grain ne serait pas dans les élévateurs.

L'argent irait à qui il revient, aux cultivateurs. Qu'on laisse aux élévateurs la manutention des céréales. Je n'hésite pas à le dire. J'ai fait partie de coopératives d'élévateurs pendant 30 ans et j'estime qu'elles doivent être des manutentionnaires. Les compagnies de chemins de fer sont des expéditeurs. On ne s'est jamais vraiment plaint d'elles en tant qu'expéditeurs. Je ne vois pas vraiment pourquoi on fait tant de bruit. Les ministres parcourent le pays, parlant d'un nouveau régime de wagons. On n'a jamais vraiment eu de mal à livrer le blé lorsqu'il se vendait.

D'après le ministre, la Commission du blé a maintenu notre position parmi les autres nations, ce que je ne parviens pas à comprendre, car certains exportateurs n'ont perdu que 2 ou 3 p. 100 de leurs exportations. D'autres ont perdu 4 p. 100, 8 p. 100 ou 15 p. 100. Le Canada, monsieur l'Orateur, a perdu 45 p. 100 de son commerce international. Comment le ministre explique-t-il cela? Une fois de plus, la Commission du blé lui sert de bouc émissaire. Elle ne vend pas le blé; elle l'achète. Elle est l'unique agence d'achat. Je suis sincère en disant que le ministre fait de la Commission du blé son bouc émissaire.

Comment peut-il prétendre que nous avons maintenu notre rang dans le commerce mondial des céréales alors que, de fait, nos ventes ont baissé de près de 45 p. 100? Cela n'a tout simplement pas de sens, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement ne

s'intéresse pas du tout au problème. Je dirais même qu'un des ministres ne sait même pas de quoi il parle. Je me suis entretenu avec des cultivateurs, j'ai écouté ce qu'ils avaient à dire. J'espère que, pour faire changement, le ministre écoutera ce qu'ils ont à dire par la bouche des fermiers membres de cette Chambre.

L'hon. M. Dinsdale: Ils sont prêts à subventionner une agence de vente qui relèverait de la Commission du blé.

M. Gundlock: Le gouvernement la transformera probablement en société de la Couronne, y nommera ses amis et se dérobera ainsi à ses responsabilités.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam) a la parole.

M. Southam: Monsieur l'Orateur, puis-je signaler qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Plaît-il à la Chambre de considérer qu'il est six heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à six heures.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de participer au débat, et j'aimerais féliciter le député de Mackenzie (M. Korchinski) pour avoir proposé cette motion de défiance à l'égard de la politique agricole du gouvernement et plus particulièrement au sujet de l'entreposage et de l'acheminement des céréales.

S'il y a jamais eu une époque de l'histoire du Canada où les Canadiens, et spécialement nos cultivateurs, ont manqué de confiance dans leur gouvernement, c'est bien maintenant. Les députés de l'opposition n'ont cessé d'essayer d'obtenir l'ajournement des travaux de la Chambre pour qu'on discute des problèmes agricoles; des centaines de questions ont été posées au gouvernement à ce sujet; les jours de l'opposition ont été consacrés aux mêmes sujets l'automne dernier. Aujourd'hui, une fois encore, l'opposition officielle consacre sa première journée à l'agriculture. Il est temps que le gouvernement se réveille et passe à l'action.

J'ai écouté attentivement le ministre d'État de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) qui parlait